

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 18 FEVRIER 2021

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
42	42	20

Date de convocation	12/02/2021
Date d'affichage	12/02/2021

DL21004	OBJET : AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE A REUNIR LE COMITE SYNDICAL DANS LA SALLE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE.
----------------	--

Le dix-huit février deux mille vingt et un à 17 h 30, s'est réuni à l'Usine d'Incinération EVOLIA, Impasse des Jasons à Nîmes, le Comité Syndical du SITOM du SUD GARD, régulièrement convoqué le 12 février 2021, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, Président du SITOM SUD GARD.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Richard TIBERINO, M. Emmanuel CARRIERE, M. Monique BOISSIERE, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Michel AZEMA, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE,

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Mme Pascale VENTURINI, M. Marc TAULELLE, M. Julien PLANTIER, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Frédéric BEAUME, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI, M. Alain LAGET,

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Jean-Luc CHAILAN à Frédéric TOUZELLIER

David-Alexandre ROUX à Géraldine REY-DESCHAMPS

Julien PLANTIER à Richard FLANDIN

Jean-François DURAND COUTELLE à Pierre LUCCHINI
Frédéric BEAUME à Pierre LUCCHINI
Pascale VENTURINI à Bernard ANGELRAS
Marc TAULELLE à Monique BOISSIERE
Claude DE GIRARDI à Monique BOISSIERE
Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE
Christophe BOUGAREL à David GUIRAUD
Sylvette FAYET à Jacques BOLLEGUE
Jack DENTEL à Jacques BOLLEGUE

Secrétaire de séance : Juan MARTINEZ

Monsieur Richard TIBERINO, Président, rapporteur, expose,

La salle de réunion de notre organe délibérant ne permet pas d'assurer sa tenue dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, notamment le respect des règles de distanciation sociales. Or, l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 prévoit que jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, qu'« aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, le président de l'organe délibérant peut décider de réunir l'assemblée délibérante en tout lieu, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité et qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances ».

Il est à noter également que l'accès à l'Ecopôle où se situe actuellement notre salle de réunion est inapproprié du fait du manque de places de stationnement.

Enfin, la salle actuelle est équipée d'un matériel technique obsolète et parfois même hors d'usage (micros, vidéoprojecteur...).

C'est dans ce cadre que les membres de l'assemblée délibérante sont invités à se prononcer sur la possibilité de réunir l'assemblée délibérante du Sitom Sud Gard dans la salle de réunion du conseil intercommunal de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.

Les prochains comités syndicaux du Sitom Sud Gard sont prévus les :

- Jeudi 18 mars 2021 à 17h00
- Jeudi 27 mai 2021 à 17h00
- Jeudi 8 juillet 2021 à 17h00

VU l'article L5211-11 du CGCT ;

VU l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

VU l'avis du bureau en date du 09 février 2021 ;

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : D'autoriser le Président du Sitom Sud Gard à convoquer les membres de l'assemblée délibérante dans la salle de réunion du conseil intercommunal de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole pour la tenue des prochains comités syndicaux.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvé à l'unanimité



Le Président du SITOM Sud Gard
Richard TIBERINO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20210218-DL21004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2021

Affichage : 09/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

